18me Année.— N° 3641 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Dimanche 7 Juin 1874

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; -- L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, s 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

BOURSE DE PARIS

DU 5 JUIN	
3 0/0	59 95
4 1/2	86 00
Emprunts (5 0/0)	94 60
DU 6 JUIN	
3 0/0	59 85
4 1/2	85 75
Emprunts (5 0/0)	94 55

ROUBAIX, 6 JUIN 1874

BULLETIN DU JOUR

La séance d'hier a présenté peu d'intérêt. On s'est occupé des facultés de médecine qu'il est question de créer; la commission croit qu'il faudrait se borner à doter d'écoles de ce genre les villes de Bordeaux et de Lyon. M. Buisson, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, combat l'idée de créer de nouvelles facultés; selon lui on serait dans l'impossibilité de trouver des professeurs. Il est assez naturel que M. Buisson ne veuille pas qu'on fasse concurrence à la faculté dont il est doyen. Après quelques explications de M. Desjardins, sous-secrétaire d'Etat, l'Assemblée a décidé qu'elle passerait à une seconde délibération du projet.

L'Assemblée a pris en considération la proposition de M. Léon Say, tendant à établir un prix de 50,000 fr. pour l'inventeur du meilleur moyen de découvrir l'alcool dans les mélanges. On a discuté la proposition de M. Chaurand sur le repos du dimanche. La suite du débat a été renvoyée à aujourd'hui.

M. Ledru-Rollin soutient aujourd'hui que le suffrage universel est infaillible, que l'on ne peut y toucher, que l'on doit s'incliner avec respect devant ses décisions souveraines. Or, n'est-ce pas ce puissant orateur, qui, dans la séance du 12 juin 1849, faisait les déclarations suivantes :

Le citoyen Ledru-Rollin. — Vous pouvez prendre une décision, vous avez la majorité, je le sais. Eh ! M. Guizot, dans les derniers temps, agissait toujours A COUPS DE MAJORITÉ.

Le citoyen de Larcy et autres membres.— Vous insultez au suffrage universel.

Le citoyen Ledru-Rollin. — Je vous demande pardon. Vous vous méprenez sur mes paroles. Vous savez parfaitement que je ne vous insulte pas, et que je ne veux pas vous insulter. (Bruit).

Le citoyen Sevestre. — Acceptez-vous ou n'acceptez-vous pas le suffrage universel ?

Le citoyen Ledru-Rollin. — Un membre s'est levé pour me dire : Reconnaissez-vous ou non le suffrage universel ? Hé ! mon Dieu, si vous aviez été à Paris le 24 février, vous auriez su que je combattais sur les barricades pour le conquérir. (Vive approbation à gauche. — Rires ironiques sur quelques bancs.)

Le citoyen général Gourgaud. — Sur quelle barricade avez-vous combattu ?

Le citoyen Ledru-Rollin. — Je crois donc au suffrage universel, c'est ma foi; MAIS JE CROIS AUSSI QU'IL Y A QUELQUE CHOSE DE *SUPÉRIEUR* AU SUFFRAGE UNIVERSEL QUI POURRAIT SE TROMPER. (Interruption à droite.)

IL Y A QUELQUE CHOSE DE SUPÉRIEUR AU SUFFRAGE UNIVERSEL QUI POURRAIT SE TROMPER, C'EST LE DROIT ÉTERNEL ET LA JUSTICE. (Mouvement.) C'EST CE JE NE SAIS QUOI, QUI EST LA CONSCIENCE HUMAINE, QU'ON NE VIOLE PAS IMPUNÉMENT, ET QUI FINIT TOUJOURS PAR PRÉVALOIR SUR LES MAJORITÉS.

C'est vrai, mille fois vrai, mais mercredi, le vieux lutteur avait oublié tout cela !

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*)

Paris, 5 juin 1874.

Je terminais ma lettre, hier soir, en vous faisant connaître que le programme politique délibéré par les meneurs du centre droit, pour amener un accord avec le centre gauche, n'aurait aucun succès. Le langage des organes du centre gauche confirme nos prévisions. Le *Journal des Débats*, après avoir reproduit le procès-verbal de la réunion du centre droit, dit :

« Le manifeste du centre droit paraît avoir été lu avec un certain étonnement par les membres du centre gauche. On s'attendait à des ouvertures, et au lieu de cela on n'a vu dans le procès verbal publié ce soir qu'une tentative faite pour prévenir une désunion qui paraissait imminente entre les membres de la droite et du centre droit. »

Le centre droit, en déclarant qu'il veut repousser toute proposition qui tendrait à empêcher, à retarder ou à affaiblir le vote des lois constitutionnelles, se rapproche du centre gauche; mais, en déclarant vouloir maintenir intact la trêve des partis pendant sept années et renvoyer à l'expiration de ce terme la question de la forme du Gouvernement, il referme la porte ouverte au centre gauche, car son principal chef, M. Dufaure, quand il s'est agi de le faire entrer dans les dernières combinaisons ministérielles, a refusé tout concours qui ne serait point basé sur la reconnaissance préalable de la République comme gouvernement définitif. Voilà précisément la condition qui est repoussée par un grand nombre de membres du centre droit. Plusieurs d'entr'eux ont combattu, hier, très vivement, le programme rédigé par les ducs d'Audiffret-Pasquier et de Broglie. On peut donc considérer cette tentative comme une nouvelle intrigue destinée à un avortement certain.

Des membres de la gauche ne dissimulent pas qu'ils auraient vu sans trop de déplaisir le succès de cette intrigue de la conjonction des centres, parce qu'elle aurait pu amener au pouvoir le duc d'Audiffret-Pasquier, l'ennemi le plus acharné des bonapartistes. Un radical de la plus belle eau disait : « Je m'associerai, au besoin, avec » le bon Dieu, si le duc d'Audiffret pouvait » nous préserver du retour de l'Empire. »

Un certain nombre de membres de l'extrême gauche persistent à vouloir une démission en masse, après le vote de la loi électorale. Mais le citoyen Gambetta, dans le discours qu'il a prononcé, hier, a repoussé cette idée de démission et déclaré qu'il fallait rester à son poste.

La commission d'initiative parlementaire prendra, demain, sa résolution sur la proposition de M. Dahirel au sujet d'un gouvernement définitif à proclamer, par l'Assemblée, d'ici au 15 juillet prochain. On ne pense pas que le renvoi à la commission des lois constitutionnelles soit adopté; alors la proposition sera purement et simplement rejetée, il y aura un rapport puis discussion et vote.

Mgr Dupanloup et M. Ernoul doivent demander la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur l'instruction primaire (il est tout prêt), après le projet de loi sur l'enseignement supérieur.

C'est M. de Cumont qui a fait retirer à M. de Chennevières sa démission, en décidant que le prix du salon, pour l'envoi d'un médaillé à Rome, serait donné par le ministère des Beaux-Arts.

Hier soir, à Versailles, pendant la réception du maréchal de Mac-Mahon, les personnages politiques et militaires paraissaient assez soucieux, tant au sujet de l'intérieur que de l'extérieur. On se préoccupait de l'état de division et de subdivison dans l'Assemblée.

Nos ministres s'inquiètent des manœuvres du cabinet de Berlin; elles ont pour but en Espagne, non pas une candidature allemande, mais une alliance du gouvernement de Madrid avec l'Allemagne et l'Italie contre la France. Tel serait le motif principal de la mission de M. Halsfeld à Madrid. Il a eu récemment un long et très-secret entretien avec tous les ministres espagnols réunis. On a beaucoup remarqué qu'en sortant tous se montraient très-inquiets et bouleversés.

Les correspondances de la Lorraine nous font connaître que toutes les mesures sont prises en Allemagne pour passer en *quelques heures* du pied de paix au pied de guerre.

Ces lettres nous enseignent particulièrement ce que l'administration prussienne a imaginé pour avoir toujours à sa disposition, presque sans bourse délier, les rations nécessaires à une prompte concentration.

Nous recevons de Paray-le-Monial d'excellentes nouvelles. Les pèlerinages au Sacré Cœur ont recommencé avec ardeur. Tous les jours un train spécial amène de nombreux pèlerins; impossible de décrire l'élan qui les anime. Les parisiens attendent avec impatience le jour où il leur sera donné d'avoir la même consolation que leurs frères de province; ils se plaignent que le 11 juin, jour fixé pour le départ, est trop éloigné. Ce qui les console un peu, c'est la pensée d'être à Paray le jour même de la fête du Sacré Cœur. Ce jour leur a été spécialement réservé. Cependant bien des paroisses et des diocèses tenant à honneur d'avoir part à cette manifestation, se sont arrangés pour arriver le matin et repartir le soir, afin d'éviter l'encombrement comme l'année dernière.

P. S. Le centre gauche s'est réuni à une heure.

La réunion était très-nombreuse; au départ du courrier elle était encore en séance.

L'avis unanime était qu'il fallait repousser toute proposition d'entente avec le centre droit pouvant remettre en question, dans sept ans, la forme du gouvernement.

Le centre gauche veut bien engager sa responsabilité pour l'avenir en prenant des engagements qui devront respecter la prochaine législature.

Mais il ne veut le faire qu'autant que les concessions qu'il fera en faveur des pouvoirs du maréchal établiraient un gouvernement définitif.

Le centre gauche va publier aussi son programme.

Le maréchal est de plus en plus irrité en voyant que l'on tarde tant à organiser ses pouvoirs. Il trouve que le centre droit s'est déjà beaucoup trop avancé en consentant à organiser un septennat impersonnel, alors qu'au mois de novembre la majorité de l'Assemblée n'avait pris d'engagement qu'envers lui seul.

S'il s'opérait de la part du centre droit un changement tendant à faciliter son accord avec les groupes de gauche, ou si l'Assemblée se montrait impuissante à organiser ses pouvoirs, il se pourrait que le maréchal donnât sa démission, ce qu'il a fait prévoir depuis 24 heures.

La bourse reste ferme, sans se préoccuper de ce qui se passe à Versailles.

DE SAINT-CHÉRON.

De la Solidarité

Il y a quelques années, — en 1868, croyons-nous, — le fils du général Cavaignac fut l'objet d'une manifestation qui attestait, même chez les démocrates, la profondeur du sentiment héréditaire dans le cœur humain. Cependant, l'*Opinion nationale* (le journal de ce nom, entendons-nous bien) protesta : « Nous trouverions mauvais, dit-elle, qu'on » créât une nouvelle classe de prétendants » en faisant aux fils des hommes qui ont » marqué dans nos luttes une situation » privilégiée.... L'essence du régime démo- » cratique est la négation de toute prérogative » héréditaire. »

L'*Opinion nationale* nie donc la solidarité des œuvres paternelles : elle a tort, elle demande l'impossible; la solidarité est une des lois de l'humanité; elle est dans les instincts, dans le cœur de tous. Si le choix était libre, les plus fiers démocrates opteraient pour la gloire de leurs pères. Eux-mêmes, n'ont-il pas cherché pour eux et pour leurs enfants cet *avantage* que leur refusait le hasard de la naissance ? Ne les avons-nous pas vus à l'œuvre ? Qu'ont-ils fait, ces héros immaculés de la Terreur ? Au moment donné, les Scœvola, les Publicola, Brutus, les Timoléon, etc..., sont devenus, vous savez quoi, sous l'Empire !

Et les titres de ducs, de comtes, de barons,
Tombant toujours plus bas, rencontrèrent leurs [fronts !

Un soldat couronné les aplatit, d'un coup de botte, dans ses antichambres ! — Pour ne citer que quelques-uns de ceux qui votèrent la MORT, rappelez vous le comte Thibaudeau, le comte Garat, le comte Cochon de l'Apparent, le comte Sieyès, le comte Carnot, le baron Jean-Bon-Saint-André, le duc Fouché, etc.!... « Parmi ces voix qui » prétendaient tuer la royauté, dit M. E. » Quinet, est-il juste de compter celles du » duc d'Otrante, du comte Sieyès, et de » tant d'autres comtes ou barons sans- » culottes qui allaient, le lendemain, relever » et aggraver la royauté ? Ces voix-là » peuvent elles être acceptées par la pos- » térité ? Non pas, certes ! Elles sont » aujourd'hui à la décharge de Louis XVI. » La nature crie quand, après les paroles » brisées de Malesherbes, il faut entendre le » discours limé de Saint-Just et le fausset » implacable de Robespierre. »

Saint-Just, Robespierre, ainsi que Danton, Couthon, Fouquier-Tinville, etc., sont morts trop tôt : plus tard, ils eussent sans doute été comtes, baron et préfets; plus tard encore, sénateurs de l'Empire; puis, pairs sous la Restauration ! Les carbonari sont devenus ministres de la royauté interlope et bâtarde; ils ont sollicité, quémandé des titres; le gouvernement de juillet a jeté l'hermine de la pairie sur des épaules que devait courber le poids de la honte !

Vous parlez de *préjugés* : Pourquoi vous enorgueillissez-vous d'appartenir à une famille qui fut toujours honnête ? Pourquoi rougissez-vous quand on vous rappelle que votre père, ou votre grand-père, ou l'un des vôtres a été condamné aux galères ? Que vous importe; que vous fait la probité ou l'improbité d'un membre de votre famille ? D'où vient cette vanité ou cette humiliation ? — Ah ! c'est que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi ! En mettant dans le cœur de l'homme l'amour de la famille, il y mit en même temps la SOLIDARITÉ, cette grande et souveraine chose ! — Savez-vous ce que dit le citoyen Proudhon (*De la justice dans la révolution et dans l'Eglise.* — XIIe étude) ? Ecoutez bien :

« Tout acte de vertu accompli par un des » nôtres nous enorgueillit comme si nous » avions part à l'accomplissement; tout » crime ou délit commis par celui qui nous » est proche, nous pénètre de honte et de » chagrin. En vain l'on essaierait de nier » cette solidarité; elle subsiste, et le fait est » plus puissant que tous les sophismes.... » Certes, je loue la Révolution d'avoir fait » de la personnalité un axiôme de droit; il » y a bien assez pour un fils, un père, un » frère de la désolation de son cœur et du » déshonneur de son nom, sans qu'il doive » répondre encore, par corps et biens, d'un » crime dont sa main est innocente. Mais » n'est-ce pas désorganiser la justice et tuer » la morale, que de nier cette solidarité de » famille sans laquelle la justice se des- » sècherait bientôt dans l'individualisme, et » qui, en dernière analyse, fait toute la » légitimitité de la répression ?... La » solidarité morale se fait sentir, au moins » dans la famille, par le respect que nous » inspirent naturellement ceux qui nous » touchent, par l'orgueil que nous ressentons » de leurs belles actions et le chagrin que » leurs fautes nous causent. »

Celui qui écrivait cela se décernait à lui-même le glorieux titre de SANS-CULOTTE !

Voici qui est mieux encore, car c'est du Marat, — du Marat (*l'ami du Peuple.* — nos 558-559) :

« Les jongleurs qui, avec leur doctrine de » l'égalité parfaite, avaient enthousiasmé » l'aveugle multitude, toujours menée par » des mots..., qui, abolissant les titres de » noblesse, s'étaient flattés de détruire les » *rapports de la nature* et les rapports de la » société... Mieux vaut pour le peuple » s'abaisser devant un maréchal de France » qui a reçu de l'éducation, que devant » un grippe-sou paré de son écharpe tri- » colore... Il est impossible que, sans » mourir de douleur, les descendants de ce » Villars qui sauva la France du joug » autrichien, se contentent d'un nom tout » nu qui les confond avec le crocheteur du » coin. »

Oh oui ! — Demandez aux démocrates s'ils ne se laissent pas séduire par les noms ? — Voyez, en 1848 : Garnier-Pagès devient ministre, parce qu'il est frère de Garnier-Pagès (le *bon*, comme ils disaient); Emile Le Roux est dépnté, parce qu'il est frère de Pierre Le Roux, le grand théologastre; Emmanuel Arago, le gai vaudevilliste, est nommé ambassadeur, parce que son père est un savant illustre, fondateur d'une longue dynastie qui lui doit toute sa gloire et toutes ses fonctions publiques :

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais !

Le général Cavaignac est choisi par le *National*, non à cause de son mérite personnel, réel pourtant, mais parce qu'il est fils d'un conventionnel régicide et frère de Godefroi. D'où vient la fortune de Louis-Napoléon Bonaparte ? En 1848, il n'était connu que par Strasbourg et Boulogne, mais il était le neveu de celui qui est connu par Austerlitz !

De tout temps et partout, l'hérédité, la solidarité des familles a été dans l'instinct des peuples; nous n'avons pas besoin de recourir aux exemples de la Grèce et de Rome, des nations étrangères : chez nous, ils abondent.

Quand Louis XIII accordait à Charles et à Luc-du-Lis, ainsi qu'à leur postérité,

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 6 JUIN 1874.

—4—

LE

RÉCIF DES TRIAGOS

I. — LA FOLLE DE TRÉGASTEL.

Elle ne répondait pas, aucune fibre ne remuait sur cette figure immobile et froide comme le marbre; elle se bornait à tourner vers lui ses yeux auxquels manquait le regard, elle ressemblait à un être qui assiste à un spectacle sans le voir, sans le comprendre, sans faire un effort pour dissiper l'obscurité qui enveloppe son cerveau.

Il se tut et resta quelques instant immobile, fixant ses regards sur le visage de Madeleine, cherchant à découvrir une lueur d'intelligence sous ce masque impénétrable. Il tira ensuite de sa poche un étui de cuir, ajusta les diverses parties d'une flûte, et porta l'instrument à ses lèvres avec une lenteur méthodique qui révélait l'importance que cette épreuve avait à ses yeux; il se mit ensuite à exécuter l'air familier à la folle, mais sur un ton si bas qu'elle pouvait à peine l'entendre.

Dès les premières notes, elle releva la tête par un brusque mouvement, ses yeux habitullement si ternes s'animèrent, sa physionomie se transforma, comme par l'effet d'une commotion électrique, le sang reflua à son visage, une joie indicible rayonna sur ses traits, c'était une véritable transfiguration.

Cependant elle continuait à rester tournée vers l'horizon. Sans doute sa pensée suspendue entre le rêve et la réalité; attribuait à un écho lointain la vague mélodie qui murmurait à côté d'elle, la bouche entr'ouverte, elle aspirait en quelque sorte chaque note de l'instrument. A mesure que les sons devenaient plus distincts, l'émotion se trahissait avec une intensité croissante, par le jeu de sa physionomie, par une sorte de trembiement nerveux. Que cette surexcitation continuât quelques temps encore, et il était à craindre que la pauvre folle ne pût la soutenir, qu'elle ne tombât épuisée par une émotion trop forte pour sa faiblesse.

M. Dormier le craignit, baissa peu à peu le ton et cessa complètement de jouer; la folle prêta l'oreille quelque instants encore, comme si elle avait entendu les derniers murmures de la finale; peu à peu ses traits redevinrent plus calmes, mais, l'agitation une fois évanouie, elle conserva l'expression de joie enivrants qui s'était emparée d'elle; sa sensibilité puissamment excitée éprouva sans doute le besoin de s'épancher, car, pour la première fois elle parut se préoccuper de celui qui était à côté d'elle, et elle lui adressa la parole avec une familiarité enfantine, mais elle ne le reconnaissait pas; il n'existait pour elle qu'à l'état d'être impersonnel, comme ces objets qu'un nuage épais sépare de nous et dont nous pouvons à peine affirmer la réalité. Par une singularité dont les annales de la folie fournissent bien des exemples, les souvenirs se présentaient avec une netteté surprenante chez cet être incapable habituellement d'exprimer une pensée. Toutes les cordes de l'instrument étaient paralysées hors une seule qui, sous une main habile, rendait des sons d'une remarquable sonorité.

Cependant la mer montait rapidement; quelques instants encore et tous les deux allaient être emprisonnés par l'eau. M. Dormier en fit la remarque à Madeleine qui, sans rien objecter, rallia ses chèvres et reprit le chemin de la grève.

« Autrefois, reprit-elle, j'ai essayé d'aller retrouver Laurent, mais j'ai vu que ce n'était pas sa volonté; quand je suis entrée dans l'eau les vagues m'ont repoussée, j'ai compris que je ne devais pas lutter davantage.

— Peut-être est-ce au contraire son désir que vous n'usiez pas votre santé à l'attendre sur cette côte sauvage.

— J'entends bien, répondit-elle, c'est une proposition qu'il m'a déjà adressée pour m'éprouver ou me taquiner, mais je sais qu'il serait mécontent si je m'éloignais et ne l'attendais pas ici. Je ne le veux pas, on me tuerait plutôt que de m'en arracher.

Elle prononça ces dernières paroles avec une énergie extraordinaire, mais peu après la réaction s'opéra.

Le feu de ses regards s'était complétement éteint, elle était devenue calme et froide, indifférente à tout ce qui l'entourait. Vainement M. Dormier lui adressa la parole, elle ne parut pas l'entendre. Elle était comme ces instruments dont les cordes une fois détendues se refusent à vibrer sous les doigts de ceux qui les touchent.

M. Dormier comprit qu'une plus longue insistance serait infructueuse et il s'éloigna en réfléchissant aux anomalies mystérieuses, aux étranges contradictions de la folie.

« Pauvre Madeleine, disait-il, être bon et charmant qui passiez comme une vision enchanteresse dans les sentiers de nos campagnes, vous qu'on appelait la belle Madeleine, qu'êtes-vous devenue? Vous êtes pour ceux qui vous approchent un objet de compassion, et les pauvres gens du pays disent en vous voyant errer sur les grèves : « C'est l'idiote, que Dieu prenne pitié d'elle et mette fin à sa misérable existence ! » Votre intelligence a perdu le fil conducteur qui nous guide au milieu des choses d'ici bas. En dehors du point sur lequel se fixent vos regards, une nuit épaisse vous environne; mais la flamme qui communique à l'âme la chaleur vit toujours en vous.

« Oui, reprit-il, la folle a devant elle un rayon lumineux qui l'éclaire. Qui oserait dire qu'elle est morte aux joies et aux douleurs de ce monde? Ce que la sensibilité a chez elle perdu en étendue, elle l'a peut-être gagné en profondeur; les limites dans lesquelles son action est renfermée sont étroites, mais elle s'y trouve à l'aise; la folie a dérangé le mécanisme de son être, elle ne l'a pas brisé; y ramener l'harmonie n'est sans doute pas au-dessus des forces de l'homme, mais comment y réussir sans courir risque d'achever l'œuvre de destruction? D'ailleurs, n'y a-t-il pas cruauté à l'arracher aux séductions de ses rêves chéris? Aujourd'hui il n'y a de réel pour elle que les riants souvenirs qui occupent sa pensée. Puis-je lui garantir que la raison, amenant avec elle un cortége de déceptions, ne lui fera pas regretter les hallucinations de la folie ? Si le rêve est doux, pourquoi tenter de la réveiller ? Il le faut cependant; on doit être jaloux de la dignité de ceux qu'on aime plus encore que de leur bonheur. »

II. — L'OFFICIER DE MARINE.

Cette nuit-là, M. Dormier ne dormit pas. Le lendemain, monté sur un de ces petits chevaux bretons dont le pied solide est approprié aux sentiers étroits et rocailleux, il prit la route de Lannion. Il allait lentement et de temps en temps s'arrêtait au bord d'un de ces bouquets de sapins très-communs dans le pays, pour se donner le temps de bien enchaîner ses idées. Lorsqu'il eut descendu la côte rapide qui donne entrée dans la ville de Lannion du côté du Perros et qui, avant l'exécution de la route actuelle, présentait un aspect réellement effrayant, il prit à gauche dans la direction de St-Jean-Brélévenay, et alla frapper à la porte d'une petite maison située entre cour et jardin.

(*A suivre*) LOUIS COLLAS.